

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES

ORDONNANCE

Nous soussigné :

Président du Tribunal de Commerce de COUTANCES,
Assisté de notre Greffier,

Vu la requête qui précède,
Vu les dispositions de l'article L 223-33 alinéa 1 du Code de Commerce,
Vu les dispositions de l'article R 223-6 alinéa 2 du Code de Commerce,

Désignons la Société KPMG, 448 Avenue de L'Europe, YQUELON 50 400 GRANVILLE, prise en la personne de Monsieur Frédéric CHAPRON, Expert Comptable, Commissaire aux Comptes, en qualité de commissaire aux apports, avec pour mission d'établir le rapport prévu aux dispositions de l'article L 223-9 du Code de Commerce sur l'apport de 445 actions de la Société SOCODA, Société par actions simplifiée au capital de 202 500 euros, dont le siège Social est 21-23, Rue Tourville 50200 COUTANCES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COUTANCES sous le numéro 316 203 017, à la société GTC EXPANSION, Société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 143 000 euros dont le siège social est à BRIQUEVILLE LA BLOUETTE (Manche), 23 La Vieille Route, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COUTANCES sous le numéro 508 579 018, au titre de l'augmentation de son capital ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait à COUTANCES (Manche)

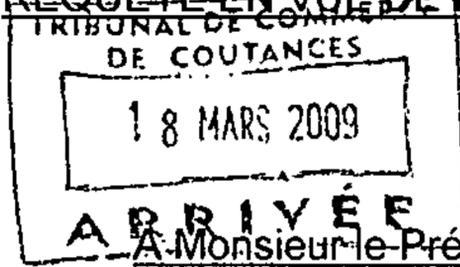
Le 18 mars 2009

R 106 18.03.2009

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° 2009. 193
LE 18 mars 2009
LE GREFFIER DU TRIBUNAL,



REQUÊTE EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS



A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de COUTANCES

Le soussigné :

Monsieur Gilles TOUROUL CHEVALERIE, né le 8 février 1951 à COUTANCES (Manches), demeurant à BRIQUEVILLE LA BLOUETTE (Manche), 23 Vielle Route, agissant en qualité d'associé unique et de seul Gérant de la société GTC EXPANSION, Société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 143 000 euros dont le siège social est à BRIQUEVILLE LA BLOUETTE (Manche), 23 La Vieille Route, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COUTANCES sous le numéro 508 579 018,

Expose que la société souhaite procéder à l'augmentation de son capital par l'apport en nature de 445 actions composant le capital de la société SOCODA, Société par actions simplifiée au capital de 202 500 euros, dont le siège Social est 21-23, Rue Tourville 50200 COUTANCES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COUTANCES sous le numéro 316 203 017 ;

Conformément aux dispositions des articles L 223-33 alinéa 1 et R 223-6 alinéa 2 du Code de Commerce requiert de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de COUTANCES de bien vouloir procéder à la désignation d'un Commissaire aux apports avec pour mission d'établir le rapport visé à l'article L 223-9 du Code de Commerce ;

Monsieur Gilles TOUROUL CHEVALERIE